

Entrée au capital de la holding du groupe Voyageurs du Monde par Certares et Nov Tourisme et réalisation de deux émissions d'obligations convertibles au niveau de Voyageurs du monde (75M€) et d'Avantage (40M€)

Paris, le 30 avril 2021 (18h CEST)

Conformément au protocole d'investissement signé le 9 mars 2021 entre les Fondateurs¹, Certares et Nov Tourisme, les investisseurs historiques² (Crédit Mutuel Equity, Bpifrance, Montefiore Investment et BNP Paribas Développement), la société Voyageurs du Monde S.A., et son actionnaire de contrôle, la société Avantage³, Voyageurs du Monde, annonce la réalisation des opérations suivantes :

- La souscription par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance, de 882.352 obligations convertibles en actions ordinaires de Voyageurs du Monde pour un montant total de 75M€, qui leur étaient respectivement réservées, à raison de une (1) action pour une (1) obligation; et
- La souscription par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance, d'obligations convertibles émises par Avantage, pour un montant total de 40M€ (les « Obligations »), ainsi que
- L'acquisition par Certares, Crédit Mutuel Equity, Bpifrance ainsi que Nov Tourisme d'actions d'Avantage auprès des Fondateurs et d'investisseurs historiques (BNP Paribas Développement et un fonds géré par Montefiore Investment).

L'assemblée générale des actionnaires de Voyageurs du Monde, réunie le 29 avril 2021⁴, a par ailleurs également approuvé le principe d'une émission d'obligations convertibles Voyageurs du Monde, avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant d'environ 55 M€ (les « Obligations Convertibles »), avec une offre au public, étant rappelé qu'Avantage s'est engagée à souscrire à cette émission à hauteur de 40 M€ investis par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance dans les Obligations Avantage.

³ La société Avantage détient au 26 avril 2021, 69,25% du capital et 80,52% des droits de vote de Voyageurs du Monde.

¹ « Les Fondateurs » : MM. Jean-François Rial, Alain Capestan, Lionel Habasque, Frédéric Moulin et Loic Minvielle, (en ce compris les membres du groupe familial de certains fondateurs), actionnaires d'Avantage, agissent de concert.

² Il est rappelé que les investisseurs historiques d'Avantage n'agissent pas de concert.

⁴ voir détail de l'adoption des résolutions 13 à 19 dans le communiqué du compte-rendu de l'Assemblée du 29.4.2021 accessible depuis relations investisseurs /investisseurs/communiqués/2021, bas de la page d'accueil du site www.voyageursdumonde.fr Sur la base d'un capital composé de 3.691.510 actions représentant 6.348.692 droits de vote exercables.



L'offre au public des Obligations Convertibles sera faite au moyen d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») et comprenant un Document d'Enregistrement et une Note d'Opération, incluant un résumé du prospectus. Sous réserve de l'approbation du Prospectus par l'AMF, l'émission des Obligations Convertibles interviendrait au mois de juillet 2021.

Incidence sur la répartition du capital de Voyageurs du Monde

Au terme de ces opérations, Avantage conservera le contrôle de Voyageurs du Monde, détenant 69,25% de son capital et 80,53% de ses droits de vote sur une base non diluée⁵ et 55,77% de son capital et 69,02% de ses droits de vote sur une base entièrement diluée⁶.

Par ailleurs, les Fondateurs d'Avantage conserveront le contrôle d'Avantage en détenant 62,67% de ses droits de vote et 23,03% du capital sur une base entièrement diluée au terme des Obligations Convertibles (7 ans), étant rappelé que les Fondateurs détenaient préalablement 55,82% du capital social et des droits de vote d'Avantage. Sur ces bases, vous trouverez ci-après le détail de la répartition du capital d'Avantage et de Voyageurs du Monde :

AVANTAGE	% capital	% droits
		de vote
Fondateurs	23,03%	62,67%
Managers	0,20%	0,28%
BNP Paribas Développement SA	1,46%	2,01%
Nov Tourisme (Montefiore)	4,10%	0,00%
Crédit Mutuel Equity SCR et FPCI Kairos Alpha	33,13%	30,26%
Bpifrance	10,92%	4,78%
Certares	27,16%	0,00%
TOTAL	100,00%	100,00%

⁵ Sur la base d'un capital composé de 3.691.510 actions représentant 6.348.692 droits de vote exerçables.

⁶ Sur la base d'un capital entièrement diluée composé de 5.336.043 actions représentant 7.997.971 droits de vote exerçables, tenant compte de l'émission de (i) 882.352 obligations réservées convertibles en actions nouvelles à raison d'une (1) action nouvelle par obligation et de (ii) un maximum de 651.441 Obligations convertibles en actions nouvelles à raison d'une (1) action nouvelle par obligation.



VOYAGEURS DU MONDE	% capital	% droits
		de vote
Avantage	55,77%	69,02%
Certares	17,33%	11,63%
Crédit Mutuel Equity SCR	1,60%	1,07%
Bpifrance	1,07%	0,72%
Salariés (incl FCPE)	0,48%	0,56%
Flottant	23,76%	17,01%
TOTAL	100,00%	100,00%

Conseils

Portzamparc Groupe BNP Paribas agit en tant que Conseil Financier de Voyageurs du Monde dans le cadre de l'opération et agira en tant que seul Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre dans le cadre de l'émission des Obligations.

Chammas & Marcheteau agit en tant que Conseil Juridique de Voyageurs du Monde et agira en tant que Conseil Juridique de l'émission des Obligations.

Dechert (Paris) LLP agit en tant que Conseil Juridique de Certares dans le cadre de l'opération.

Allen & Overy (Paris) LLP agit en tant que Conseil Juridique de Crédit Mutuel Equity dans le cadre de l'opération.

Contact

Voyageurs du Monde : (Euronext Growth Paris, Code ISIN : FR0004045847 / Mnémonique : ALVDM)

Alain Capestan Directeur Général Délégué <u>acapestan@voyageursdumonde.fr</u>

06 03 35 05 48

Lionel Habasque Directeur Général Délégué <u>lhabasque@terdav.com</u>

06 26 91 46 77